**Procès-verbal de l’assemblée générale ordinaire**

**Nom de l’association :** Virtual Vinci

**Adresse du siège social :** Pôle Universitaire Léonard de Vinci

**E-mail :** virtualvinci@devinci.fr

Le 23/01/2025, à Courbevoie, les membres de l’association Virtual Vinci se sont réunis en assemblée générale de passation sur convocation du président.

L’assemblée était présidée par le président de l’association BENNOUNA LOURIDI Ali.

Il était assisté d’une secrétaire de séance, HERNANDEZ Mélanie Secrétaire de l’association, ainsi que des autres membres du bureau tous présent pour différentes raisons, à savoir :

BOYER Thibauld, vice-président de l’association,

BOUISK Yasser, trésorier et gestionnaire des comptes,

FROMAGER Emma et GOURDON Romain, responsables communication et réseaux.

L’ordre du jour a été rappelé par le Président de séance, à savoir :

* Un bilan des activités de l’association
* Un bilan du dernier évènement organisé
* Un rappel des responsabilités des membres de l’association
* Une prévision de la suite des opérations et des activités restantes à organiser
* Un bilan personnel pour chaque membre du bureau qui servira de partage d’expérience pour le futur bureau
* Un feedback de la part des membres au service du bureau pour les axes d’amélioration
* Une session questions et réponses entre les membres et le bureau au sujet de la passation
* L’élection des nouveaux membres du bureaux

**Bilan de l’élection des nouveaux membres du bureau :**

Après dépouillement des votes émis par les adhérents, l'assemblée élit M **Nicolas CHOLIN** et M Julien **MANDIN** en qualité de co-présidents de l’association. Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts, accompagnés de **Amel GANOUN** en tant que secrétaire du nouveau bureau et **Aya DEHMECHE** en tant que responsable communication et équipe créative.

**Romain GOURDON** et **Yasser BOUISK** maintiendront leurs rôles définis par le mandat précédent, constituant ainsi les deux seuls membres de l’association à réaliser deux mandats au sein du bureau de Virtual Vinci.

Cette résolution est adoptée à l’unanimité sans objection de la part des membres ou du bureau.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance.

A Courbevoie, le 13/05/2025

A signature on a white background

AI-generated content may be incorrect.

Ali BENNOUNA LOURIDI

Président de séance